

PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS

Ce projet pédagogique va permettre de décliner nos 9 objectifs essentiels dans le développement de l'enfant en tant que personne et futur adulte, mais aussi en tant que personne évoluant au sein d'un groupe.

- **GARANTIE DE LA SECURITE**
- **ADAPTATION DE L'ENFANT A LA VIE DE GROUPE**
- **DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT**
- **DECOUVERTE ET RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT**
- **DECOUVERTE ET RESPECT DE L'AUTRE**
- **PRIORITE A L'EXPRESSION ET A L'IMAGINAIRE**
- **VALORISER L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LES ACTIVITES DE LEURS ENFANTS**
- **FAIRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS UN LIEU DE RENCONTRE, D'ECHANGE ET DE PARTICIPATION DES PARENTS**
- **PERMETTRE AUX PARENTS DE RESTER INFORMES**

- **ETRE GARANT DE LA SECURITE PHYSIQUE, MORALE, ET AFFECTIVE DE L'ENFANT**

> Assurer un accueil personnalisé auprès de chaque famille par une équipe d'adultes permanents afin de créer un lien avec la famille et l'enfant

Présence d'une directrice BEATEP permanente sur l'année de fonctionnement pour mieux connaître les habitudes des enfants et les souhaits de leurs parents

> Assurer à l'enfant une présence affective sécurisante favorisant la rupture en douceur avec le milieu familial

Séparation en tranches d'âges pour les activités le nécessitant avec un adulte référent mais il y a aussi possibilité de proposer des activités où les enfants peuvent se retrouver pour jouer avec leurs frères et sœurs voire leurs copains, copines

Possibilité pour un enfant de changer de groupe en fonction de ses besoins

Proposition systématique d'un temps calme pour les 3-4 ans, pour ceux qui le souhaitent au-delà, avec obligation de penser au doudou

> Etre garant de la réglementation, des règles et repères verbalisés pour aider l'enfant à se construire dans le respect de chacun

Proposition d'activités tenant compte de la réglementation des CVL et du périscolaire

Vigilance particulière des adultes lors des sorties et des trajets entre les différents lieux d'activité

Explication et rappels réguliers des règles de fonctionnement du groupe.

Exclusion des jeux pouvant mettre l'enfant en situation ridicule ou physiquement dangereuse

- **FAVORISER L'ADAPTATION DE L'ENFANT A LA VIE DE GROUPE**

> Amener l'enfant à s'éveiller à une vie de groupe à travers la cogestion des repas et des jeux

Participation à la mise du couvert, au service des repas, au débarrassage des tables et nettoyage de la salle ; participation des enfants pour la mise en place du goûter, sa distribution et le nettoyage des tables

Apprentissage du partage de la nourriture

Rangement collectif des activités et des lieux

> Favoriser les relations entre les enfants

Proposition de jeux collectifs à règles simples nécessitant la coopération entre les enfants (grands et petits jeux)

Insister sur la communication verbale entre les enfants lors d'un conflit

Inciter l'entraide entre les grands et les plus petits (promenade, repas, activités)

> Amener les enfants à comprendre et à respecter les règles de vie collectives du groupe

Explication régulière des règles pour les nouveaux, par l'animateur et par les anciens

Rappel des règles lors de chaque transgression avec sanction adaptée si nécessaire

Rangement systématique par les enfants des jeux et des activités

- **DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT**

> Permettre à chaque enfant de suivre son rythme personnel

Possibilité d'arriver et de repartir de façon échelonnée matin et soir mais aussi de ne venir au centre qu'à la demi-journée (prévenir avant 10h)

Proposition de tranches d'âge selon l'effectif et les activités mais avec des passerelles possibles dans les deux sens et selon les moments de la journée pour mieux répondre aux besoins des enfants

Sieste modulable dans sa durée ou temps calme en fonction des enfants

Alternance d'activités de courtes durées (surtout pour les petits), individuelles et collectives, libres et organisées

Possibilité pour l'enfant qui le désire de choisir son activité, de jouer seul ou de rien faire

> Laisser l'enfant s'approprier l'espace, jouer avec les divers éléments et acquérir une aisance dans ses déplacements

Coins permanents avec jeux en accès libre

Jeux d'extérieur

Grande place à la pédagogie du laisser jouer, jouer avec, et donner à jouer

> Permettre à l'enfant d'acquérir des réflexes simples en matière d'hygiène corporelle et de prendre progressivement plus d'autonomie dans la prise de ses repas.

Règles d'hygiène pour tous avant, après les repas ou la sieste (pipi, lavage des mains)

Nettoyage après les activités salissantes

Apprentissage à son rythme pour se servir seul et en partageant, couper son repas, manger seul, débarrasser la table

- **FAVORISER LA DECOUVERTE ET LE RESPECT DE L'AUTRE**

- > ***Amener l'enfant à découvrir l'autre et ses richesses en allant à sa rencontre***

- Jeux ponctuels avec le groupe d'enfants pour avoir la possibilité de tous se connaître

- Sorties ludiques avec rencontres d'enfants d'autres CLSH (spectacles cdc, club environnement)

- Accueil de personnes handicapées sur les périodes de vacances scolaires

- > ***Insister sur le respect de la personne, son caractère unique et original***

- Revenir régulièrement sur la notion de respect de l'autre enfant à travers le jeu, les activités et les règles de vie et leur faire prendre conscience lors des échanges avec les enfants handicapés amenés à cohabiter avec nous que malgré leurs handicaps ils n'en restent pas moins des enfants avec des besoins et envies d'enfants

- Développer la notion de respect entre enfants et adultes à travers l'attitude des animateurs

- **FAVORISER LA DECOUVERTE ET LE RESPECT DU MILIEU**

- > ***Favoriser les relations entre les enfants et le milieu naturel environnant***

- Activités physiques et de pleine nature, promenades et jeux dans la nature environnante lorsque le temps le permet

- Sensibilisation au respect de l'environnement à travers des activités liées à la nature

- Participer au projet environnement du domaine (club 33)

- > ***Permettre à l'enfant de s'approprier ses lieux d'activité en les personnalisant***

- Affichage des créations des enfants qui le désirent sur les murs ou dans les salles du centre de loisirs selon leurs goûts

- Aménagement et rangement des coins permanents avec les enfants

- > ***Apprendre aux enfants à respecter les lieux et le matériel utilisés***

- Rangement et nettoyage des activités lorsque les enfants les quittent

- Utilisation de matériaux de récupération pour certaines activités

- **FAVORISER L'EXPRESSION ET L'IMAGINAIRE**

- > ***Stimuler l'expression et la créativité de l'enfant sur tous les plans***

- Mise en place d'ateliers d'expression corporelle, de théâtre, découverte de l'univers du spectacle, de l'audiovisuel, de la musique pouvant aboutir à une représentation notamment par le biais de création sur nos semaines à thème

- Proposition de mois ou semaine à thème

- Adaptation permanente aux souhaits des enfants chaque jour (une activité thématique proposée par l'équipe chaque jour seulement, puis activités à la carte)

- > ***Permettre à l'enfant de construire et de vivre une aventure intérieure individuelle et collective de façon autonome***

- Mise en place d'un coin permanent bric à brac à base de tissus et de déguisements en utilisation libre

- Coins permanents de jeux d'imitation (dînette, poupée)

- Simple vigilance des animateurs qui n'interviennent dans les jeux que si on les appelle ou si le respect des règles de sécurité l'exige

- **VALORISER L'IMPLICATION DES PARENTS DANS LES ACTIVITES DE LEURS ENFANTS**

- > ***Donner l'envie aux parents de s'impliquer, de participer et de trouver leurs places au sein de l'accueil de loisirs et du périscolaire***

- Mettre en place des événements dans lesquels ils puissent participer et prendre conscience du fonctionnement de la structure

- Organiser des réunions pour informer les parents du projet pédagogique de la structure et les valeurs de celle-ci

- **FAIRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS UN LIEU DE RENCONTRE, D'ECHANGE ET DE PARTICIPATION DES PARENTS**

- > ***Permettre aux parents de se rencontrer, de se connaître et de prendre des initiatives permettant l'entraide entre les familles***

- Organiser des « Rencontres Familiales » pour favoriser l'échange et la rencontre des parents

- Constituer un « Annuaire Parental » basé sur le volontariat de ces derniers, permettant de mettre à disposition leurs coordonnées pour s'entraider. (Ex : récupérer les enfants de son voisin)

- **PERMETTRE AUX PARENTS DE RESTER INFORMES**

Mise en place d'un blog et d'un forum de discussion pour favoriser la communication entre les familles et l'équipe d'animation. L'équipe d'animation étant la même au sein de l'accueil de loisirs et du périscolaire cela permet une cohérence dans le passage d'informations et une continuité pédagogique. L'outil internet est un support supplémentaire et qui vient compléter la prise d'information.